



Parc national  
des Écrins

**Conseil d'administration du 27 novembre 2017**

**Résolution n° 2017/14 – CA**

**Mandat au directeur pour rechercher des ressources extérieures  
pour le cofinancement des actions  
du programme d'activités du Parc national des Écrins**

Le Conseil d'administration,

donne mandat au Directeur pour rechercher auprès des partenaires extérieurs, les financements complémentaires lui permettant de favoriser la réalisation des objectifs que le Parc national des Écrins s'est assigné pour 2018 et de les conduire à bonne fin.

Le président du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE